

BULLETIN d'INFORMATION MUNICIPALE CHAMALIÈRES



Magazine trimestriel de Chamalières - N° 141 - Mars 2007

Chamalières sous la neige



L'accessibilité : une priorité
Une gare flambant neuve



Agenda des Manifestations

Jusqu'au 18 mars : Oeuvres récentes "Slobo" - (1)

Jusqu'au 23 mars : Exposition : Jean-Pierre Simon, aventurier de l'ardeur – entre 9h et 16h - (12)

14 mars : Soirée musique irlandaise (élèves Ecole de Musique) – 19h00 - (9) *

15 mars : Conférence d'Alain Serres " Editeur et poète : de l'un à l'autre " – 14h00 - (12) *

16 mars : Souvenir Napoléonien, conférence " Controverse sur la mort de l'Empereur Napoléon 1^{er}" – 18h30 - (6)

16 au 21 mars : AVF – exposition peintures - (2)

16 mars au 5 mai : Catherine Reineke-Manry – expositions peintures - (3)

17 mars : 16^{ème} Championnat Académique de scrabble - (11)

Jusqu'au 17 mars : Salon d'Automne de Paris – exposition peintures et sculptures - (4)

18 mars : Escrime, challenge Nuger - (5)

23 au 25 mars : Vente aux enchères publiques - (2)

23, 24 et 25 mars : Ensemble Chamalières, exposition sur l'art africain et indien - (1)

24 mars : Journée du souvenir de la 187^{ème} section des médaillés militaires de Clermont Chamalières - (6)

29 mars : Banque de France, conférence : " Service public de la monnaie et rôle de la Banque Centrale Européenne " - (2)

30 mars : Concert organisé par le Lions Club Clermont Volcans (Chamalières) - Mozart - Haendel - 21h - (10)

31 mars : Association Arcade : concert avec Gilles Michel – 20h30 - (2)

31 mars au 22 avril : Des tulipes contre le cancer - Club services du grand Clermont

16 au 27 avril : Rotary Clermont Chamalières : exposition sur la prévention de l'obésité chez les enfants - (1)

18 avril : Don du sang - (7)

26 et 27 avril : Théâtre Guignol, le nouveau monde des marionnettes - (8)

7 au 20 mai : Exposition " Fleurs des Sables et des Mers " - (1)

15 et 22 mai : Institut du Temps Libre, conférences - (2)

21 mai au 3 juin : Michel Bouvier, exposition - (1)

30 mai au 5 juin : Fête communale

1^{er} juin : Souvenir Napoléonien, conférence : " Ce que l'école doit à Napoléon III " - 18h30 - (6)

4 au 24 juin : Caroline Aguilar, exposition peintures - (1)

15 et 16 juin : Ecole municipale de danse, section classique et jazz, spectacles – 20h30 - (5)

20, 21 et 22 juin : La boîte de jazz, spectacle annuel - (5)

(1) Galerie Municipale d'Exposition – CMI - Place Charles de Gaulle

(2) Salle municipale du Carrefour Europe

(3) AMAC – Avenue de Fontmaure

(4) Espace Triennale

(5) Complexe Chatrousse

(6) Maison des Associations

(7) Ecole maternelle Jules Ferry

(8) Place de Geretsried

(9) Coin du Curiste (sous le casino de Royat)

(10) Eglise de Chamalières

(11) Centre Guy Courty

(12) IUFM d'Auvergne - * entrée libre et gratuite

PERMANENCE ADJOINTS

(mars-avril-mai-juin 2007)

Sur rendez-vous au
Tél. 04 73 19 57 57 (poste 212)



Adjoint

Alain BRESSON

Bertrand MARTIN

Michèle CLEMENT

Roland LABERINE

Marie-Anne BASSET

Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET

Yves DOUSSET

Yves COGNAT

Commission

Cadre de vie - Circulation - Sécurité

Urbanisme - Environnement

Education - Jeunesse - Petite Enfance - Sport

Patrimoine - Equipements - Travaux - Marchés Publics

Actions sociales et solidarité - Emploi - Associations

Culture - Communication

Relations internationales - Actions humanitaires

Développement économique - Commerce - Thermalisme - Tourisme



Edito

Sauvegardons notre environnement !

Au moment où vous lisez ces lignes, nous sommes à quelques semaines de l'élection présidentielle, échéance électorale capitale... voire déterminante, pour l'avenir de la France et qui sera suivie, début juin, du renouvellement de l'Assemblée Nationale, autre échéance majeure. Afin de faciliter au mieux l'accomplissement du devoir électoral, nous avons transféré deux bureaux de vote de Montjoly à l'école Paul Lapie pour mieux desservir les habitants du quartier des Galoubies.

Sur le plan budgétaire, nos efforts se poursuivent pour réduire la dette communale afin de retrouver au plus tôt une situation financière saine, gage de la sauvegarde non seulement des intérêts des générations qui nous succéderont, mais indispensable si nous voulons tout simplement assurer l'avenir immédiat. Dans ce contexte particulier, nous maintenons toujours aussi haut le degré d'exigence et de qualité des services offerts par la Ville aux Chamaliérois. Le fleurissement, l'intégration des handicapés dans la ville (voir page 7) sont un exemple de ces priorités auxquelles nous sommes attachés et pour lesquelles nos services déploient, en ce moment même, un travail important. La promotion des arts figure aussi en bonne place dans l'ambition que nous avons d'offrir à chacun une qualité de vie reconnue. La venue dernièrement du Salon d'Automne de Paris en est la parfaite illustration. Mais aussi, nous vous proposons de découvrir dans ce numéro un aspect souvent méconnu du lycée général et lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme de Chamalières : sa section « arts plastiques » qui forme aujourd'hui quelque quatre-vingts élèves.

Par ailleurs, je voudrais réaffirmer notre volonté de participer à la lutte pour la préservation de l'environnement. Le développement durable est l'urgence absolue. C'est le devoir de chacun que d'appréhender cette réalité. A cette fin, souhaitant impulser un mouvement, j'ai chargé notamment un agent de la commune, formé et je dirai largement sensibilisé aux problématiques liées à la préservation de l'environnement, d'amorcer tout type d'actions qu'il est possible de mettre en œuvre, à notre échelon communal, pour faire face à ce défi qui nous concerne tous : la sauvegarde de la planète et de ses écosystèmes menacés gravement, voire condamnés, par les pollutions, le réchauffement climatique en cours, si rien de sérieux n'est fait. J'invite chacun à prendre conscience de ces enjeux. Vous pouvez le faire notamment en prenant connaissance du « pacte écologique » que je souhaite évidemment voir souscrit par notre Commune.

Enfin, notre Commune qui vient de perdre tout récemment une personnalité marquante de la vie tant municipale qu'universitaire en la personne du Doyen Roger Cluzel, s'apprête à rendre un légitime hommage à la mémoire de deux anciens élus qui ont beaucoup contribué à la vie municipale, René Paput et Paul Rouméas, afin que soit transmis le souvenir de leurs actions et de leur dévouement aux Chamaliérois d'aujourd'hui et de demain.

Louis Giscard d'Estaing
Maire de Chamalières



Louis Giscard d'Estaing, aux côtés de Mme Jackie Dudragne, présidente de Chamalières Accueil durant l'exposition des Artistes Chamaliérois.

Sommaire

Agenda des manifestations	page 2
Permanence des adjoints	2
Edito de Monsieur le Maire.....	3

ACTUALITÉS

Vœux... en série	4
Vœux... en série suite	5
La Gare fait peau neuve	5
Charivari au potiron.....	6
Concours d'illuminations.....	6

SOLIDARITE

Chamalières veut favoriser l'accessibilité des handicapés à la ville	7
--	---

FINANCES

Incidences des parcovilles sur la dette communale	8
---	---

EDUCATION-JEUNESSE-SPORTS

Coupe de France de Natation	9
Un Conseil Municipal Jeunes qui communique.....	9
Stade du Colombier	10
Lutte Club Chamaliérois : La relève	10
Mini Basket : "Etoile de Chamalières"	10

CULTURE-COMMUNICATION

Interview Véronique Baudin.....	11
La parole aux élèves.....	12
Au "Carrefour des Arts".....	12
Les "Artistes Chamaliérois"	13
Des artistes... CLE.....	13
Web : Un an pour le nouveau site	13
Le Salon d'Automne de Paris... à Chamalières	14

RELATIONS INTERNATIONALES- ACTIONS HUMANITAIRES

Jumelage : Cap sur la jeunesse	15
5 000 € pour la Fédération Ensemble	15

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

Déneigement : Des engins... et des hommes	16
Développement durable.....	16

PATRIMOINE-EQUIPEMENTS - TRAVAUX

Le Centre départemental de l'Enfance modernisé	17
Logements conventionnés	17
Square de Verdun.....	17

ASSOCIATIONS - ACTION SOCIALE

EHPAD Les Savarounes.....	18
Générosité.....	18
Programmes des animations et sorties de l'Age d'Or.....	18

INFORMATIONS - BREVES

Auto école de Beaulieu.....	19
Nécrologie : Roger Cluzel	19
Elections - Nouvelles implantations des bureaux de vote.....	20
Informations pratiques	20



Le monde associatif

Autour de Louis Giscard d'Estaing, Député Maire, et de ses adjoints, le Conseil Municipal des Jeunes et son Maire, Pierre Henri LABROSSE, les différents responsables associatifs et sportifs récompensés cette année, à l'occasion d'une réception qui s'est déroulée le 8 janvier salle Chatrouse. Rappelons qu'environ 180 associations sont recensées à Chamalières.



Autour de Louis Giscard d'Estaing, Député Maire, Yves Cognat, adjoint chargé des Affaires économiques, Alain Bresson, 1^{er} adjoint, Bertrand Martin, conseiller général, adjoint, Agnès Tournaire-Francannet, Michelle Clément, Marie-Anne Basset, adjointes, Jean-Philippe Genova.

Les acteurs de la vie économique qui ont été récompensés :

M. Jean Philippe GENOVA

Président de la CCI, PDG de la société API

M. Jacques VALLIN

Président de Chamalières Prestige

M. Christian LABROSSE

Animateur Fêtes de Noël

Mme Anne RICHMOND de LAMAZE

Commissaire Priseur

M. et Mme LANTUECH

Bar "l'Olympic"

M. POUGET

Caves Nicolas

Mme POUGET

"Arômes et délices"

M. Laurent VACHER

Boulangerie

Mme GRAVEJAT

Magasin Eco Services

M. de FREITAS

Boucher

Mme DESCHLER

Pharmacie

M. LANNES

Hôtel le Terminus

Mlle MIOCHE

"SARL le Radio"

Mme CARROT DULAC

"SARL Hôtel Saint Mart"

Mme COURSOL

"l'Epicerie"

Les acteurs économiques de la ville

C'est la première fois qu'une réception plus particulièrement destinée aux acteurs de la vie économique locale était organisée par la Municipalité. Chamalières n'est pas uniquement une ville résidentielle. L'économie y est loin d'être le parent pauvre de la vie de la cité. Les réussites individuelles en la matière abondent, qui distinguent en bien notre cité. Si Chamalières est une capitale régionale pour de nombreuses activités du secteur tertiaire, l'INSEE, France 3 Auvergne, la Chambre des Métiers, l'Hôtel des Impôts, le Conseil Régional d'Auvergne, l'IUFM, dont l'inauguration a eu lieu en septembre dernier, notre ville abrite aussi de nombreux commerces (près de 300) et entreprises au profil des plus dynamiques.

Il y a bien sûr des entreprises d'envergure Européenne, comme l'Imprimerie de la Banque de France, la société API, qui vient de fêter ses 20 ans... et réalise, avec ses 130 salariés plus de 60 % de son chiffre d'affaires à l'export... Mais il y a aussi des PME dans des domaines tels que l'instrumentation médicale, la recherche, l'électromagnétique et bien sûr tout le commerce et l'artisanat Chamaliérois où les réussites, nombreuses et variées sont à souligner.

Les associations de commerçants, de quartiers, sont à l'image de ce commerce :

dynamiques, entreprenantes et variées. Et c'est pour signifier à quel point l'aspect économique revêt de l'importance, qu'une remise de récompense aux personnalités qui participent au dynamisme économique de la ville était organisée.



Le Personnel communal

Médailles du travail et départs en retraite ont ponctué une soirée dînatoire qui s'est déroulée le 19 janvier au Casino de Royat en présence des élus et employés de la ville (rappelons que la commune compte 341 employés).

Les nouveaux Chamaliérois

Accueillis par l'équipe municipale, lors d'une réception qui s'est déroulée le 11 janvier à la mairie en présence des présidents de CLE et de Chamalières Accueil.



La galette de l'Age d'Or



Lors du spectacle offert au Casino de Royat, à l'occasion de la galette de l'Age d'Or.

La Gare fait peau neuve



Des travaux d'aménagement, pour un montant de 200.000 € HT, financés par l'Etat (25 %), la Région (50 %) et la SNCF (25 %) et destinés à améliorer le confort des usagers, ont été inaugurés le 1^{er} février. La Ville de Chamalières a apporté sa pierre à l'édifice, réalisant des travaux d'aménagements extérieurs pour un montant de 64 554 € (voir BIM décembre 2006).

Lors de la visite par les personnalités, de gauche à droite, Yves DOUSSET, adjoint, Dominique SCHMITT, Préfet de Région, Louis GISCARD d'ESTAING, Député Maire, Christiane LAIDOUNI, Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne chargée des Transports, Jean ROUCHE, Directeur de Région SNCF, Bertrand MARTIN-LAISNE Conseiller Général, Alain BRESSON 1^{er} adjoint, Roland LABERINE et Agnès TOURNAIRE FRANCANNET, adjoints.



Charivari au potiron



Après avoir exposé fin novembre dans la salle du Carrefour Europe, le très talentueux artiste Jean MOIRAS a offert l'une de ses œuvres à la Ville de Chamalières. La toile intitulée «Charivari au potiron» est installée aujourd'hui en bonne place à l'Hôtel de Ville.

De gauche à droite sur la photo : Bertrand MARTIN LAISNE, Conseiller Général, l'artiste Jean MOIRAS, Marie Anne BASSET et Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, adjointes, Louis GISCARD d'ESTAING, Maire, Alain BRESSON, 1^{er} Adjoint et Yves COGNAT, adjoint.

Concours d'illuminations

Si la Municipalité a consenti d'importants efforts afin d'illuminer le centre-ville, les particuliers n'ont pas été en reste. Plusieurs d'entre eux ont été récompensés pour ces louables efforts par le Comité d'Animations et la Municipalité le 15 janvier, salle du Carrefour Europe.



Elus, membres du Comité d'Animations, présidé par Jacques Aubry et récipiendaires lors de la remise des prix le 15 janvier salle du Carrefour Europe.

Les lauréats sont les suivants :

Catégorie appartements

- 1^{er} :
Mme Madeleine Pouch -
2^{ème}
Mme Ythier Irène
3^{ème} :
Mme Alonso Gladys
4^{ème} :
M. Meyzonnier Luc

Catégorie Villas

- 1^{er} :
Mme Perrier Eva-Marie
2^{ème} :
Mme Besson Marie Thérèse
3^{ème} :
M. et Mme Vergne Michel
et Magalie
4^{ème} :
M. Meyzonnier Luc

Catégorie commerces

- 1^{er} exaequo :
"Imprimerie Artisanale"
M. Kergrouene
Bar "La petite vitesse"
M. Venet
3^{ème} :
"La Boucherie vendéenne"
M. Dugast



Chamalières veut favoriser l'accessibilité des handicapés à la ville



Rampe handicapés à l'entrée du C.C.A.S.

La Municipalité de Chamalières a mis en place jeudi 9 février en mairie une commission communale d'accessibilité des handicapés. (Sur proposition du Maire, le conseil municipal du 14 décembre 2006, avait approuvé le principe de création de ladite commission). La Ville souhaite appliquer la Loi du 12 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, et rendre Chamalières plus pratique et solidaire.

Trois collèges de représentants constituent la commission Chamaliéroise : des élus (1) et bien sûr des représentants d'associations défendant les droits des personnes handicapées : M. Jacquet (GAIPAR – mal et non voyant), M. Ruiz (Association des Paralysés de France), M. Morel (Fédération Nationale des accidentés du travail et handicapés), M. Durif (Association Française contre les myopathies) qui étaient donc présents lors de cette installation de commission. Le Conseil Municipal des Jeunes a aussi été associé par le Maire à cette démarche. Son Maire Pierre Henri Labrosse était ainsi présent lors de la réunion. Et en vue de sensibiliser encore davantage chacun et de comprendre

ce que vivent les personnes à mobilité réduite, Louis Giscard d'Estaing proposait aux conseillers jeunes de sillonner la ville et ses équipements munis d'une poussette, afin de bien mesurer la nature des obstacles rencontrés.

Les missions assignées au groupe de travail :

- Dresser le **constat de l'état de l'accessibilité** du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics.
- **Etablir un rapport annuel présenté en conseil municipal et faire toutes propositions utiles** de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Cette commission organise également un **système de recensement de l'offre de logements** accessibles aux personnes handicapées.

M. le Maire proposait par ailleurs aussi qu'au-delà de la stricte accessibilité aux bâtiments, chacun **réfléchisse à l'accessibilité aux services** proposés dans ces bâtiments.

Trois groupes de travail ont été constitués au sein de cette commission : l'un pour l'accessibilité aux bâtiments, l'autre pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics et le dernier pour les services.

Dossier prioritaire pour la commission :

La ville de Chamalières souhaite que l'accessibilité de l'Hôtel de Ville soit une priorité.

Lors de cette réunion, M. Martin, conseiller Général de Chamalières, faisait état d'une aide de 4 122 € accordée par le Conseil Général du Puy de Dôme au collègue TEILHARD DE CHARDIN de CHAMALIÈRES au titre de l'aide à la scolarité des collégiens handicapés appartenant à une unité pédagogique d'intégration.

(1)

Louis GISCARD d'ESTAING, M. BRESSON, M. MARTIN, Mme BASSET, M. LABERINE, Mlle CREON, Mme GATTO, M. AUBRY, M. TABOUROT, Mlle HERGAT, Mme PERRIER D'HIER, Mme DUHOT



Jeudi 8 février, lors de l'installation de la commission, composée d'élus, de représentants d'associations défendant les droits des handicapés, et de responsables de services de la ville, le 8 février 2007.



Incidences des parcovilles sur la dette communale

Dans un numéro précédent, nous avons largement commenté la situation financière de la commune et souligné un taux d'endettement préoccupant supérieur aux communes de même importance démographique.

La situation de la dette communale résulte d'effets induits par la réalisation il y a quelques années d'investissements importants et notamment quatre silos souterrains de 55 places chacun de stationnement Parcoville situés square de Verdun. La contractualisation du crédit-bail avec l'exploitant a contraint la ville à assumer le remboursement des annuités de la dette pour une longue période s'achevant en 2012.

• tableau n°1 :
échancier crédit bail.

• tableau n°2 :
montant TVA payée en plus
des échéances de crédit bail.

Un système d'achat de cartes parcoville préchargées à 15 euros, au moyen d'une carte bancaire, vient d'être mis en place. Cette carte parcoville pourra ensuite être rechargée par espèces. Cela répond à la demande formulée de longue date de pouvoir accéder aux parcovilles avec une carte bancaire.



Borne de paiement - Parcoville n°1 Square de Verdun, côté droit du parcoville

Tarifs abonnement des parcovilles

1 semaine : 24 €
Mensuel : 55 €
Mensuel jour : 32 €
Mensuel jour commerçants : 16 €
Mensuel nuit : 26 €
Annuel : 549 €
Annuel jour : 344 €
Annuel nuit : 277 €
Annuel mensualisé : 48 € / mois

ANNEES	ECHEANCIER INITIAL (sur 15 ans) au 1.01.1993			ECHEANCIER RENEGOCIE (sur 20 ans)			EVOLUTION Echéancier Initial et Echéancier renégocié
	Amortissement	Intérêts	TOTAL H.T.	Amortissement	Intérêts	TOTAL H.T.	
1993	- 14 074,19	561 213,71	547 139,52	-14 074,19	561 213,71	547 139,52	-
1994	- 15 526,24	562 665,76	547 139,52	- 7 241,87	554 381,39	547 139,52	-
1995	226 401,49	555 375,35	781 776,84	710,71	546 428,81	547 139,52	-234 637,32
1996	249 759,60	532 017,23	781 776,84	60 221,05	544 338,35	604 559,40	-177 217,44
1997	275 527,62	506 249,22	781 776,84	78 781,01	537 869,57	616 650,58	-165 126,26
1998	303 954,16	477 822,68	781 776,84	99 448,80	529 534,79	628 983,59	-152 793,25
1999	335 313,49	446 463,35	781 776,84	122 440,39	519 122,89	641 563,28	-140 213,56
2000	369 908,20	411 868,64	781 776,84	147 993,41	506 401,11	654 394,52	-127 382,32
2001	408 072,10	373 704,75	781 776,84	176 369,36	491 113,06	667 482,42	-114 294,42
2002	450 173,40	331 603,44	781 776,84	207 856,06	472 976,02	680 832,08	-100 944,76
2003	496 618,36	285 158,48	781 776,84	242 770,19	451 678,52	694 448,71	-87 328,13
2004	547 855,10	233 921,74	781 776,84	281 460,26	426 877,43	708 337,69	-73 439,15
2005	604 377,99	177 398,85	781 776,84	324 309,72	398 194,72	722 504,45	-59 272,39
2006	666 732,43	115 044,41	781 776,84	371 740,58	365 213,95	736 954,53	-44 822,31
2007	735 520,05	46 256,79	781 776,84	424 217,11	327 476,52	751 693,63	-30 083,21
2008				482 250,20	284 477,29	766 727,49	+766 727,49
2009				546 401,95	235 660,09	782 062,04	+782 062,04
2010				617 290,87	180 412,41	797 703,28	+797 703,28
2011				695 597,46	118 059,89	813 657,35	+813 657,35
2012				782 070,41	47 860,08	829 930,49	+829 930,49
TOTAUX €	5 640 613,56 €	5 616 764,40 €	11 257 377,96 €	5 640 613,49 €	8 099 290,60 €	13 739 904,09 €	+ 2 485 526,13 €
TOTAUX Fr	36 999 999 Fr	36 843 559 Fr	73 843 558,75 Fr	36 999 999,03 Fr	53 127 863,64 Fr	90 127 862,67 Fr	+ 16 303 982,64 Fr

ANNEES	TOTAL H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	TOTAL T.T.C.
1993	547 131,52	18,60	101 766,46	101 766,46
1994	547 131,52	18,60	101 766,46	101 766,46
1995	547 131,52	20,60	112 709,09	112 709,09
1996	604 559,40	20,60	124 539,24	124 539,24
1997	616 650,58	20,60	127 030,02	127 030,02
1998	628 983,54	20,60	129 570,61	129 570,61
1999	641 563,28	20,60	132 162,04	132 162,04
2000	654 394,52	20,60 jusqu'au 30 mars 19,60 au 1 ^{er} avril	129 885,19	129 885,19
2001	667 482,42	19,60	130 826,55	130 826,55
2002	680 832,08	19,60	133 443,09	133 443,09
2003	694 448,71	19,60	136 111,95	136 111,95
TOTAUX €	6 830 309,09 €		1 229 925,51 €	1 359 810,70 €
TOTAUX Fr	44 803 890,60 Fr		8 067 782,48 Fr	8 919 773,47 Fr

Depuis 2004, la Ville a obtenu le remboursement de la T.V.A.



Coupe de France de Natation



Louis Giscard d'Estaing a remis les médailles de la première finale aux vainqueurs.

Encore une pléiade impressionnante de champions et de championnes français, mais aussi étrangers, pour ce 27^{ème} meeting international qui s'est déroulé du 19 au 21 janvier au centre aquatique. Cette épreuve de la coupe de France permet à Chamalières d'accueillir en son bassin les plus grands noms de la natation française et mondiale. A noter les excellentes performances de plusieurs nageurs du CMN, notamment Jérôme Bellerophon, 7^{ème} de la finale A du 50 mètres brasse, Cédric Coste, 7^{ème} de la finale B du 50 mètres nage libre, et Benoît Masclaux qui monte sur le podium, 3^{ème} de la finale A du 200 mètres papillon.

Un Conseil Municipal Jeunes qui communique !

Trois grands thèmes ont été à l'ordre du jour du dernier Conseil Municipal des Jeunes de Chamalières : relations intergénérationnelles avec les aînés, environnement et communication.

Les élus en herbe souhaitent établir un contact avec les aînés. A cet effet ils ont participé à la galette des rois de l'Age d'Or en janvier 2007 au Casino de Royat. D'autres projets sont en cours d'élaboration avec le Cercle Villars. Plusieurs conseillers se sont aussi rendus à la Maison de Retraite des SAVAROUNES pour y rencontrer la directrice et mettre au point des actions. Un travail en direction des aînés qui s'exerce aussi avec le Centre Communal d'Action Sociale, par l'intermédiaire duquel dessins et cartes de vœux ont été remis aux personnes âgées.

Le Conseil des Jeunes a approuvé la proposition de l'association Destination Nature : projet d'une exposition dans les écoles, de photos sur la faune et la flore d'Auvergne. Les jeunes ont aussi participé à la recherche d'emplacements pour les vélos dans la ville et à une enquête sur les jeux dans les parcs publics.

La Communication a été à l'honneur : proposition d'une page dévolue au CMJ sur le site WEB de la commune et projet de création d'un logo du CMJ.



Nos édiles en culotte courte ont rejoint leurs aînés au Casino de Royat afin de partager avec eux la traditionnelle galette de l'âge d'or.





Les enfants, leurs entraîneurs, Alain Bresson 1^{er} adjoint et Michelle Clément, adjointe à la Jeunesse et aux Sports, devant le bus qui emmène chaque mercredi le club, au stade des Cézeaux, avant de pouvoir utiliser l'ECP du Colombier.

Pour les athlètes...

En attendant de fouler la superbe piste et de bénéficier des installations du Parc Omnisports du Colombier, actuellement en cours de finition, nos 35 athlètes en herbe et leurs 6 entraîneurs du club ASPTT Clermont-Chamalières sont accompagnés tous les mercredis après-midi, par un bus de la mairie de Chamalières au stade des Cézeaux où ils s'entraînent. Ils espèrent beaucoup de la nouvelle piste du Colombier, où un groupe adulte tous niveaux pourra être accueilli, dans cet équipement communautaire de proximité.

Pour les footballeurs...

Les footballeurs peuvent s'entraîner depuis mi-décembre sur un gazon synthétique qui leur procure la plus vive satisfaction. La puissance de l'éclairage permet de plus des conditions de jeu particulièrement agréables.



Lors d'un entraînement en nocturne.

Financement de l'ECP du Colombier

La Ville de Chamalières consent un effort financier d'un montant de 910 000 €, Clermont Communauté contribuant à hauteur de 1,5 M €, le Conseil Régional : 120 000 €, le Conseil Général : 86 000 €, la Fédération Française de Football : 25 000 €. Subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur : 57 000 €.

Lutte Club Chamaliérois

La relève...

Le Président, Laurent BRAVARD et les deux entraîneurs, Eric BRULON et Yvan GAY, peuvent voir loin... La relève est bien présente ! Les plus jeunes qui apprennent à combattre selon les règles de la lutte olympique adaptées à leur âge, à partir de 4 ans, se sont vus remettre un diplôme en fin d'année, en présence de Michelle CLEMENT, adjointe aux Sports et Geneviève BLANCHET-GOB, Conseillère Municipale.



Fête du Mini Basket :

"Etoile de Chamalières"

À l'initiative du comité de basket, l'Etoile de Chamalières a réuni 250 mini basketteurs pour un grand rendez-vous aux allures de récréation. Issu de 26 clubs de la région, ce



Le Professeur SCHEYE et Mme FAVARD (surveillante du service de pédiatrie) en présence des rois mages (du Club) et des mini basketteurs qui remettent « la scie à chantourner » à la fin de la journée de fête.

rassemblement a été comme l'année passée marqué par un élan de solidarité. Une vente de galettes a permis à l'Etoile d'offrir au service de chirurgie infantile une scie à chantourner pour les enfants hospitalisés. Le Groupe de Recherche Arverne en Chirurgie Infantile, en la présence du professeur SCHEYE et de Mme FAVARD, s'est vu remettre le fruit de la vente.

Interview Véronique Baudin



**Les arts plastiques
au lycée Général
et Lycée des Métiers
de l'Hôtellerie,
de la Restauration
et du Tourisme
de Chamalières**

**Une opportunité
souvent méconnue !**

Après avoir été reçue au CAPES d'arts plastiques en 1991, Véronique BAUDIN enseigne au lycée de Chamalières depuis 1994. Elle est aussi correspondante culturelle pour le Fonds Départemental d'Art Contemporain Collèges auprès du Conseil Général du Puy de Dôme.

L'opportunité offerte aux jeunes

Chamaliérois de bénéficier d'un enseignement, reconnu et de qualité en arts plastiques, n'est pas toujours bien connue. Aussi nous vous présentons cette section en arts plastiques du lycée de Chamalières, l'un des rares établissements à proposer aujourd'hui un tel enseignement.

" Pourquoi une section Arts plastiques au lycée ? "

Véronique BAUDIN : C'est un enseignement qui a toujours existé au lycée. On parle souvent du Lycée de Chamalières comme d'un lycée des Métiers, et c'est très bien, mais il y a aussi dans l'enseignement général de l'établissement une section d'arts plastiques qui permet d'offrir aux élèves de terminale une spécialisation reconnue, tant par la qualité que par les possibilités d'orientation qu'elle offre. Les élèves peuvent prendre une option facultative à raison de 3 heures par semaine à partir de la seconde. Pour la spécialité, 8 heures de cours par semaine sont programmés en terminale, avec un coefficient 6 au bac. Quatre-vingts élèves en tout, de la Seconde à la Terminale suivent les cours.

" Quid du devenir des élèves à l'issue de cette formation ? "

Véronique BAUDIN : Plusieurs possibilités s'offrent à eux : Ecole du Louvre, Ecole du Patrimoine, les Beaux-Arts, les études en Histoire de l'Art, tous les métiers de la culture en général. Il est aussi possible de s'orienter sur un BTS Audiovisuel. C'est une excellente préparation aux concours d'entrée des écoles d'Art. Beaucoup d'élèves passés par cette section sont aujourd'hui diplômés des Beaux-Arts, des Arts-Déco, de l'Ecole de Sèvres. D'autres se sont orientés vers les métiers de l'Infographie, des nouvelles technologies.

" Les projets à venir ? "

Véronique BAUDIN : Nous allons travailler notamment avec des déplacements à Beaubourg, au Musée d'Orsay... pour la rentrée scolaire 2007/2008 un voyage à la Biennale de l'Art Contemporain de Venise est prévu.



La parole aux élèves



Emeline GAUTHIER (Terminale)

" Pourquoi as-tu choisi cette section ? "

Emeline GAUTHIER : Avec le dessin enseigné au Collège, j'ai eu envie d'aller plus loin.

" Que t'apportent les cours en arts plastiques ? "

Emeline GAUTHIER : Une culture générale importante. On découvre beaucoup de choses... Les sorties culturelles sont nombreuses : expositions, voyages à Berlin, Venise, travail avec des artistes ou en partenariat avec des institutions comme l'AMAC, le Conseil Général. Tout cela sort un peu du cadre scolaire, c'est beaucoup plus enrichissant sur le plan personnel.

Elsa DELOBEL qui a obtenu un Premier Prix à la Biennale du Carnet de Voyage (**Terminale**)

" Après la Terminale vers quoi t'orientes-tu ? "

Elsa DELOBEL : Je souhaite faire Lettres et après une fac d'Arts Plastiques. L'an prochain je participerai au jury scolaire de la Biennale du Carnet de Voyage ; peut-être prendrai-je aussi part à un projet d'illustration pour l'édition d'un livre.



Au « Carrefour des Arts »

L'association du Carrefour des Arts et son président M. Borel (au micro sur la photo, aux côtés d'Agnès Tournaire-Francannet, adjointe à la Culture lors du vernissage), ont réuni, en décembre dernier une pléiade de talents, plus de cent, venant de toutes les régions de France à l'occasion de la 22^{ème} édition du Carrefour des Arts qui avait pour invité d'honneur, le très talentueux peintre William Himo.

M. Borel a, par ailleurs, fait don d'un tableau à la Ville.



Les « Artistes Chamaliérois »

Le 18^{ème} Salon a réuni du 28 janvier au 11 février, 48 participants, peintres et sculpteurs autour de Régine Fraisse-Frelut, l'invitée d'honneur. Un Salon qui avait la particularité de présenter aussi un livre original, *Au pays de notre enfance*, fruit de la rencontre entre deux associations Chamaliéroises : Les Artistes Chamaliérois pour les illustrations réalisées par 24 artistes au terme de deux années de travail et Le Goût de Vivre, pour les textes, textes basés sur les souvenirs de résidents en Maison de Retraite de toute la France.



Les récipiendaires 2007 autour de Dominique Bentéjac, président des « Artistes Chamaliérois » et Agnès Tournaire-Francannet adjointe à la Culture, Alain Bresson, 1^{er} adjoint, Yves Cognat, adjoint. Le prix de la Ville a été décerné à Nicole Bedel.



Des artistes... CLE

CHAMALIERES LOISIRS EVASION-CLE.

Une dizaine d'adhérents présentaient leurs œuvres peintes du 10 au 18 février à la Galerie Municipale.



M. le Maire
signe le livre d'or
de l'exposition

Web

Un an pour le nouveau site

Le nouveau site Internet officiel de la Ville de Chamalières, créé en 2006, a soufflé sa première bougie en janvier. Il enregistre plus de 60 000 connexions. Quotidiennement mis à jour, et proposant une actualité des manifestations communales, il incite ainsi les internautes à revenir le consulter. Parallèlement l'AMAC a développé un site qui présente les expositions et l'activité de cette importante association artistique.

www.ville-chamalieres.fr

www.amac-chamalieres.com



Culture-Communication...

Le Salon d'Automne de Paris... à Chamalières !

Depuis plus d'un siècle, le Salon d'automne de Paris, un des plus anciens salons historiques parisiens, s'inscrit comme une manifestation artistique de référence. Les plus grands de la peinture du 20^{ème} siècle y ont été révélés au grand public, causant parfois quelque scandale... Ainsi des fauves en 1905... Picasso, sa « révolution » cubiste et beaucoup d'autres artistes immenses suivront... Dans ce Salon, on découvrira entre autres, BISSIERE, BRANCUSI, BRAQUE, CEZANNE, CHIRICO, DELAUNAY, DERRAIN, VAN DONGEN, Marcel DUCHAMP, KANDINSKY, LE CORBUSIER, LEGER, MATISSE, Odilon REDON, PICASSO, Jacques VILLON, VASARELY etc. La liste est tellement longue !

C'est dire si la venue à Chamalières d'une telle exposition revêtait d'importance ! Une sélection... dans la sélection, de 106 artistes et 114 œuvres issues de ce Salon prestigieux, peintures et sculptures ont été présentées du 15 janvier au 17 mars à l'Espace Triennal. Il s'agissait probablement de l'une des plus belles expositions qu'il ait été donné de voir à Chamalières.

Depuis 1903, ce Salon dédié à tous les artistes, à tous les arts a partagé la destinée de toutes les nouvelles tendances. Manifestation conçue par des artistes, dirigée par des artistes, elle est un peu à l'Art ce que les Césars, les Molières, les Emmy Awards sont au cinéma, au théâtre, à la télévision.



Lors du vernissage en présence de Noël CORET, Président du Salon d'Automne de Paris, Drago DEDIC, Vice Président, Louis GISCARD d'ESTAING, Député Maire, Alain Bresson, 1^{er} adjoint, Sloba, Agnès TOURNAIRE FRANCANNET, adjointe à la Culture et des artistes exposant.



Dans l'espace "Triennale".

A noter que SLOBO, y a été distingué, lors de cette dernière édition, se voyant décerner le prix MARIN.



*Carnaval sous la neige
DAZIN Takako*



*La Mariée
DURANET Jean*



Jumelage :

Cap sur la jeunesse

Le comité de jumelage Chamalières-Geretsried a la volonté d'impliquer les jeunes dans le jumelage. Plusieurs actions importantes se sont déroulées en 2006 et d'autres sont programmées en 2007. Parmi celles-ci, les échanges scolaires tiennent une place prépondérante : 40 jeunes Français du Lycée Général et Lycée des Métiers de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme de Chamalières et du Collège Teilhard de Chardin se sont rendus à Geretsried du 7 au 15 décembre 2006. M. CLIQUE, Principal du Collège, Mme DUPRE, Mme VERKAMP, leurs professeurs les encadraient. Les jeunes Allemands seront accueillis à Chamalières du 22 au 30 mars.

Par ailleurs un projet est en gestation dans le cadre du Programme « Comenius Européen » sous l'impulsion de M. RAPP Directeur du Groupe Scolaire Montjoly. Une école de Geretsried adhère à cette initiative. Les échanges de jeunes se concrétisent aussi par le biais de stages professionnels. Agnès GRASSBERGER, une jeune Geretsriedoise a été accueillie du 16 Août au 10 septembre 2006. Elle a effectué un stage de 15 jours à l'Office de Tourisme de Royat, une semaine au centre municipal d'information de Chamalières. Jessica BRACA, une autre Geretsriedoise effectuera un stage à Chamalières en avril ou mai 2007.

trois jeunes Chamaliérois devraient quant à eux partir en stage à Geretsried. Le 27 janvier dernier, l'assemblée générale des 35 comités de jumelage du Puy de Dôme a été l'occasion d'annoncer que le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome donnerait lieu, les 20 et 21 octobre, à l'organisation d'une grande manifestation accueillant 600 jeunes venus de plusieurs pays européens.



Une partie de l'assistance lors de la dernière AG de Chamalières Geretsried, sous la présidence de Michelle Clément, adjointe, présidente du comité de jumelage et en présence de M. le Maire et des membres du bureau.

5 000 € pour la Fédération Ensemble



Une subvention d'un montant de 5 000 € a été attribuée par la municipalité à la Fédération Ensemble qui œuvre essentiellement en Afrique où des équipes se proposent d'aider des villages en conduisant avec les populations locales des projets de développement (constructions de puits, d'écoles, de moulins, développement de coopératives agricoles). Bénéficiant de structures et de moyens humains sur place, le suivi et l'évaluation des réalisations, la bonne utilisation des fonds sont garantis. C'est au Mali que l'aide de l'association s'oriente aujourd'hui, pays où des populations souffrent de famine et de malnutrition.



Déneigement

Des engins... et des hommes

Pour faire face aux chutes de neige, comme cela a été encore le cas fin janvier, l'objectif de la Ville reste d'intervenir au plus tôt afin de saler et déneiger, en premier lieu, les axes de circulation les plus fréquentés. Les voies secondaires et plus difficiles d'accès n'en sont pas pour autant oubliées : avec un matériel de déneigement, parmi lequel on compte notamment deux saleuses, ainsi qu'un mini camion de salage tout spécialement adapté pour les petites rues et les endroits difficiles d'accès, le travail peut se faire efficacement. Une équipe d'astreinte est disponible 24 heures sur 24, permettant ainsi d'intervenir immédiatement. Un abonnement à Météo France permet de pouvoir anticiper l'arrivée de conditions climatiques difficiles. Une trentaine d'employés des services techniques, de la voirie et des espaces verts ont de plus été constamment

à l'œuvre, afin de déneiger au mieux trottoirs, escaliers et lieux publics.



Une partie des employés de la ville, avec des engins de la ville chargés du déneigement de l'espace public fin janvier lors des abondantes chutes de neige qui se sont doublées d'une vague de froid, rendant la tâche plus difficile.



Développement durable

La municipalité veut impulser une politique de développement durable pour Chamalières. Afin d'engager des actions s'inscrivant dans cette démarche, il a été créé un poste dédié au développement durable dont le titulaire est un contrôleur de travaux ayant une formation dans les métiers de l'environnement.

Sa mission est de piloter de manière transversale la mise en œuvre de cette politique en accompagnant les différents services de la mairie et en proposant des partenariats.

Deux thèmes seront, dans l'immédiat, prioritairement abordés : l'environnement (gestion des déchets, économie d'énergie, information, ...) et la gestion des espaces verts.

Monsieur le Maire a par ailleurs émis le souhait de signer le pacte écologique et d'en adopter concrètement les principes.



Logements conventionnés



Une résidence « Les Terrasses de Montjoly » sera construite à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers, démolie en décembre. Dans le cadre de ce projet de création de logements conventionnés, deux maisons du quartier des cités ont aussi été démolies. Avant que ne débute la nouvelle construction, l'INRAP a effectué des fouilles archéologiques préventives.



Une série de démolitions... spectaculaires qui permettront de faire naître une résidence avec des logements conventionnés, comprenant 1 000 m² d'espaces verts.

Le Centre départemental de l'Enfance modernisé

Prélude à un vaste chantier de modernisation, les premières démolitions de bâtiments obsolètes sont intervenues en janvier. A l'horizon 2009, le Centre départemental de l'enfance et de la famille installé sur 2,8 hectares à Chamalières arborera un aspect profondément transformé. Le coût prévisionnel de cette importante opération est de 13 224 000 €. La prise en charge se répartit ainsi : 80 % financés par le Conseil Général, le reste étant payé par l'établissement. Rappelons que le centre peut accueillir 219 enfants et adolescents confiés par leurs parents ou par décision judiciaire. 126 personnes sont employées dans cet établissement public autonome.



Une vue de synthèse de la future architecture qui prévaudra dans le Centre.

Square de Verdun

Afin de faciliter et surtout de rationaliser la circulation des véhicules, notamment pendant les heures de pointe, la Ville a décidé d'aménager une nouvelle sortie du parking donnant sur la rue Charles Fournier. Chantier débuté en septembre 2006 et inauguré le 15 décembre 2006 et dont le coût avoisine 60 000 €.



Une inauguration... très vivante qui s'est déroulée en présence de nombreux élus...et de voitures !



L'EHPAD Les Savarounes continue son effort en direction des personnes âgées atteintes de troubles de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer. Une orientation confirmée par le règlement de l'établissement qui stipule que sont accueillies les personnes d'au moins 60 ans ayant un trouble de la mémoire. De plus ce règlement donne la priorité aux habitants de notre commune au niveau des admissions.

Générosité

Plusieurs remises de chèques au profit du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville ont été effectuées lors de ces derniers mois, prouvant que les associations locales et les clubs service ont du coeur. Il convient de saluer pour leur générosité le Cercle Villars, l'association des retraités de la Banque de France et le Kiwanis Club de Chamalières.



Le 8 février, Gérald Brun, Président du Kiwanis Club de Chamalières a remis, un chèque à M. le Maire, au profit des œuvres sociales de la ville, en présence de (droite à gauche) Christiane Creon, Alain Bresson, Yves Dousset et Marie-Anne Basset, élus et de membres du conseil d'administration du CCAS. Il s'agissait du bénéfice des fonds collectés à l'occasion de la dernière exposition vente annuelle des cristaux de Bohême.

Programme des animations et sorties de l'Age d'Or

MARS :

Salon « Vivre sa maison »
à la Grande Halle
d'Auvergne
Visite Basilique d'Orcival
et confiserie à Orcival

AVRIL :

Holiday on Ice

JUIN :

Sortie promenade

Les dates exactes seront précisées ultérieurement.



Auto école de Beaulieu

Nouvelle propriétaire, depuis septembre 2006, de l'auto école de la rue des Moulins dans le quartier Beaulieu, Catherine BOCHER, a entièrement rénové ce commerce qui existe depuis environ 15 ans. Elle a notamment renforcé la signalétique de l'établissement.

" Qu'est-ce qui a motivé votre installation dans le quartier Beaulieu ? "

" Je trouve que c'est un endroit assez calme, sympathique. Avant je travaillais à Clermont en centre-ville vers la poste Saint-Eloi, j'étais salariée d'une grosse auto école. Les conditions étaient beaucoup plus stressantes. J'ai préféré me mettre à mon compte, après avoir acquis trois ans d'expérience. "

" Si vous deviez décrire le quartier où vous vous êtes installée en quelques mots ? "

" C'est un quartier agréable, calme, il n'y a pas tout le stress, y compris pour les élèves, que l'on pouvait éprouver en centre-ville. L'aspect petite structure à taille humaine correspond à ce que recherchent beaucoup de gens, le tout pour moi est de me faire connaître... "



Catherine Bôcher devant son auto école rue des Moulins à Beaulieu.

Nécrologie

Roger Cluzel

Roger CLUZEL s'est éteint vendredi 9 février 2007. Né en 1929 à Moulins, Doyen de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand de 1989 à 1997, il est entré au Conseil Municipal de Chamalières en 1971, à la demande de Valéry Giscard d'Estaing, alors Maire de la Commune. Il y a siégé jusqu'en 2001, en homme engagé au service de l'intérêt général qu'il a été toute sa vie, mettant notamment son énergie et sa compétence au service de la cause du Thermalisme, en tant que Président de la Commission Economie Locale et Thermalisme, mais aussi en tant que Représentant de la Commune à l'Etablissement Thermal, à l'Institut de Recherches Cardio-Vasculaires de Royat-Chamalières, faisant toujours démonstration de sa rigueur intellectuelle et de sa volonté de trouver des solutions pratiques pour la sauvegarde du thermalisme et de la prospérité de Chamalières.

Son exceptionnel parcours professionnel, et son dévouement au services des autres lui ont valu la reconnaissance de la Nation puisqu'il a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, d'Officier des Palmes Académiques et surtout les Insignes d'Officier de la Légion d'Honneur, qui lui furent remis par le Président Valéry Giscard d'Estaing.

A son épouse Michelle, ses deux enfants Francis et Anne et ses deux petits-enfants Marianne et Pierre, la Municipalité de Chamalières présente ses très sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie...



Elections - Nouvelles implantations des bureaux de vote

L'attention de tous les Electeurs est attirée sur la nouvelle organisation des bureaux de vote de Chamalières. Il a été opéré une refonte générale de la liste électorale et un redécoupage quasi complet du périmètre géographique des 13 bureaux de vote. Chaque électeur inscrit recevra une nouvelle carte de vote dans le courant du mois de Mars 2007 avec l'adresse de son lieu de Vote et son nouveau numéro d'inscription sur la liste d'émargement éditée pour les prochaines élections.

A signaler aux électeurs des quartiers Saint-Gilbert – Parc Bargoin – Champréal – Gambetta – Paul Bert que leur nouveau lieu de Vote se situe dorénavant dans l'enceinte de la Maternelle Paul Lapie avenue Paul Bert.

INDISPENSABLE ET IMPERATIF

Les 22 Avril et 6 Mai 2007 pour les Elections Présidentielles.

Les 10 et 17 Juin 2007 pour les Elections Législatives.

Chaque électeur devra être muni de sa nouvelle carte d'électeur et d'une pièce d'identité avec photo pour accomplir son devoir électoral.

Merci de bien vérifier l'adresse de votre lieu de Vote et le numéro du bureau de vote auquel vous êtes désormais attaché.

Des hôtesse d'accueil et le personnel municipal seront bien sûr présents pour faciliter l'ensemble des opérations électorales de chacun.

PROCURATIONS

Les personnes désirant voter par procuration doivent se rendre dans les services du Commissariat de Police Nationale pour l'établissement de la procuration.

La personne mandatée doit obligatoirement être inscrite sur la liste électorale de Chamalières (mais pas nécessairement dans le même bureau).

Chaque mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Service Election de la Mairie pour tout renseignements complémentaires aux heures d'ouverture 8H00-16H00 du Lundi au Vendredi.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie :

- 1 Place Claude Wolff - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 19 57 57
- Fax services administratifs 04 73 19 57 60
- www.ville-chamalieres.fr - mairie@ville-chamalieres.fr
 - Accueil et état-civil : du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures le samedi, de 9 heures à 12 heures (état civil - principalement mariages et décès)

Police municipale :

- Bureau principal : 48 ter, avenue de Royat - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 36 88 17
- Bureau annexe : 14, place Van-Gogh - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 36 73 50

Centre Communal d'Action Sociale :

- 17, avenue de Royat - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 19 57 64
- du lundi au vendredi de 8 heures à 15h45
- Permanence de l'assistante sociale : tous les jours entre 8 heures et 10 heures.

Conciliateur de justice :

- Permanence de M. Bédos : tous les mardis, de 9h30 à 12 heures, 9, rue du Pont-de-la-Gravière - 63400 Chamalières

Secrétariat coordination service "Petite Enfance" :

- 25 bis, avenue Joseph Claussat - 63400 Chamalières du lundi au vendredi, de 8 heures à 9h30, le mercredi, de 15h30 à 18h30 ou sur rendez-vous. Tél. 04 73 37 71 51



Le Groupe «Toujours mieux pour Chamalières» au travail au service de la Commune

Réaménagement des lignes de bus sur notre Commune, précisions :

Lors du Conseil municipal du 8 février 2007, suite aux attaques et accusations injustifiées dont il a fait l'objet ainsi que notre Commune par le Président de T2C, notre Maire Louis Giscard d'Estaing a tenu à rétablir la vérité et l'historique concernant la manière dont le réaménagement des lignes de bus a été effectué par T2C et a réaffirmé avec force que " notre Commune n'a jamais, de son propre chef, demandé une réorganisation du réseau et de la ligne 13 en particulier ". Si nous pouvons apporter des arguments techniques en ce qui concerne la circulation des bus sur notre territoire communal, le tracé définitif d'une ligne et l'implantation des arrêts doivent également prendre en considération d'autres éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux habitudes des usagers et à leurs besoins, l'évolution de ceux-ci et de l'environnement dans lequel circulent les bus, autant d'éléments qui sont par nature connus et analysés par l'autorité organisatrice (SMTC) et par l'exploitant (T2C).

Au cours de ce Conseil, notre Groupe dans sa totalité a voté 4 résolutions à ce sujet et notamment le Conseil Municipal regrette et déplore l'absence du Président de la T2C à la réunion du 5 octobre 2006 : " Le Conseil Municipal de Chamalières renouvelle et confirme sa demande de prise en compte de besoin de desserte de l'IUFM d'Auvergne (avenue Jean Jaurès) et de liaison entre le Quartier des Galoubies et le centre-ville de Chamalières par les bus et la mise en place d'un arrêt optionnel au niveau de la passerelle (carrefour Europe) ".

Depuis le 8 février, plusieurs réunions de travail auxquelles participent vos élus se sont tenues entre nos services techniques et ceux du SMTC et de T2C afin que des améliorations bénéfiques aux usagers des transports en commun de notre Commune soient mises en place dans les meilleurs délais.

Vos élus vous tiendront informés des résultats de ce travail qui vise à l'amélioration constante du Cadre de Vie de l'ensemble des habitants de notre Commune.

Le Groupe de la Majorité Municipale "Toujours mieux pour Chamalières"

Le groupe " Continuité et Avenir

LA VERITE SERAIT-ELLE SI DIFFICILE A DIRE ?

Le 15 décembre dernier *La MONTAGNE* titrait sur une page la *taxe foncière a explosé en 10 ans et ajoutait, le taux communal de CHAMALIERES a progressé de 66,61 %*.

La seule réaction du maire de Chamalières a été : " *Je n'étais pas en fonction pendant cette période, j'imagine que cela est lié aux investissements décidés sous le mandat de Claude WOLFF* ".

En fait cette information était fautive et ne reflétait pas la réalité :

- avant 1999 la taxe foncière était répartie en quatre rubriques : la taxe proprement dite 16,12 % en 1999 et des taxes d'un total de 2,36 % pour "Clermont-Communauté, SIEAC et SIT. A partir de cette date l'ensemble a été regroupé.
- En 2002 le ramassage des ordures ménagères a été modifié entre la commune et la communauté, la partie assurée par la commune représentant un taux d'impôt de 1,27 % a été incluse dans la taxe foncière et enlevée de la taxe sur les ordures ménagères.

Le taux de 21,11 % apparaissant en 2005, ne représente qu'un taux de taxe foncière proprement dit de (21,11 % - 2,36 % - 1,27 %) 17,48 % soit une progression de 38 % en 11 ans, environ 3 % par an, ce qui est proche de l'inflation et ce, malgré des investissements importants effectués.

Le journal *La MONTAGNE*, informé par notre groupe, n'a pas jugé bon d'apporter ce justificatif. Le maire de Chamalières non plus, ce qui a été l'occasion, une fois de plus, de laisser planer un doute sur la bonne gestion de son prédécesseur.

Le groupe "Continuité et Avenir"

Gérard Amblard, Michelle Courtadon, J-Claude Ducout, Pierre Eyraud, Marie Hergat, René Parquet, Robert Tabourot, Stéphane Thuel, Michelle Wantz

Groupe de l'opposition

L'AFFAIRE T2C

M. Le Maire a adressé un courrier le 18 Décembre 2006 à la T2C dans lequel il s'est fait l'écho du mécontentement des Chamaliérois, suite aux nouvelles dessertes des lignes 5 et 13 qui excluent la place Claude Wolff et l'IUFM.

Pourtant, des courriers signés par le Premier adjoint et adressés à la T2C et à la SMTC les 07 et 29 Décembre 2005, ont validé ces modifications.

Peu importe aujourd'hui de savoir qui est à l'origine de ces modifications par rapport au tracé initial proposé par la T2C en 2004 (maintien de l'arrêt place Claude Wolff et desserte de l'IUFM), l'essentiel est de préciser que le Maire n'a jamais fait part de son désaccord concernant ces évolutions dont il était informé depuis fin 2005.

Critiquer d'autres collectivités ne sert en rien l'intérêt des Chamaliérois et contribue à marginaliser le rôle de la commune dans l'agglomération.

Le Groupe de l'opposition (P.S.)



PRENEZ
DE NOUVEAUX REPÈRES
POUR VOTRE SANTÉ !

g8a - RCS Nantes B 328 930 717 - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de Mutualité - Crédits Photos : P. Marchand - Maton



4 AGENCES PROCHES DE VOUS :

6 place Gaillard - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04.73.19.27.27
31 bis rue Hôtel de Ville - 63200 Riom - Tél. 04.73.63.02.74
45 ter av.de la libération - 63800 Cournon - Tél. 04.73.77.09.09
3 rue Georges Brassens - 63118 Cébazat - Tél. 04.73.25.20.94

www.auvergne-mutualiste.fr

Carrefour Europe



J.-P. SALLOIS
(38 ans d'expérience)
et son équipe vous offrent un

CERTIFICAT D'ÉVALUATION
donnant droit à une évaluation professionnelle gratuite de votre bien.
Appelez simplement l'agence CENTURY 21 dont les coordonnées figurent ci-dessous
afin d'obtenir un rendez-vous à votre convenance.



37, place Charles-de-Gaulle - Carrefour Europe
63400 CHAMALIÈRES - Tél. **04 73 36 84 84**

SuperMarché
ATAC
Mon choix économies !

Heures d'ouvertures :

- du lundi au samedi :
de 8 h 30 à 20 heures
- le dimanche matin :
de 9 heures à 12 h 30

P



CETRIM
Immobilier

Depuis 1985

Internet : www.cetrim.com

Cabinet d'Expertises
et de Transactions
Immobilières

ACHAT - VENTE - LOCATION

TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

18 bis, av. des Thermes
63400 CHAMALIÈRES

DEFISCALISATION
IMMOBILIERE

e-mail : cetrimchamalières1@riscali.fr

EVALUATION GRATUITE
SUR SIMPLE RENDEZ-VOUS

Tél. : 04 73 31 15 52 - Fax : 04 73 31 73 13



Dans chaque quartier de Chamalières...
...Un pharmacien est à votre service

Pharmacie BEGON

36, boulevard Gambetta - Tél./Fax : 04 73 93 15 19

Pharmacie HUGOU

2, rue du Pont-de-la-Gravière - Tél./Fax : 04 73 37 31 51

Pharmacie du PARC

Mme Sentenac

26, avenue de Royat - Tél. 04 73 19 80 90 - Fax 04 73 19 80 98

Pharmacie PSALTIS

10, boulevard Aristide-Briand - Tél./Fax : 04 73 93 52 32

Selarl Pharmacie des 4-ROUTES

Mme de Beauvoir - M. Bigay - M. François

121 ter, av. Joseph-Claussat - Tél. 04 73 37 69 87 - Fax 04 73 31 03 09

Pharmacie VALLIN-BÉAL

40, av. Joseph-Claussat - Tél. 04 73 37 31 69 - Fax 04 73 36 89 12

Avenue Joseph-Claussat

Armerie SALLES 41 bis

Chasse - Tir - Coutellerie



JL SERIEYS

Tél. 04 73 37 36 78



PRESSE
LIBRAIRIE
PAPETERIE 37

Cadeaux - Cartes Tél. mobile
Articles scolaires et bureaux
Photocopies couleurs A3/A4

VERNADEL Tél/Fax 04 73 37 78 24

www.chamalièreslalibrairie.com

Samedi 21 Avril - Handigolf
Dimanche 22 Avril - Marche contre l'obésité



Rotary International... Servir d'abord

*Un week end pour vous,
un Avenir pour eux*

**EXPOSITION/VENTE
d'œuvres
de Médecins et Soignants
du Puy-de-Dôme**

**Galerie Municipale
de Chamalières
du 14 au 27 avril 2007**

*Tous les bénéfices iront au C.H.U.
pour la lutte contre l'obésité
chez les enfants.*

**Venez nombreux et en famille,
marcher le dimanche 22 avril
(boucle de 6 km environ)
Départ 14h - Orcines (Tennis Club)**



◆ PROXIMITÉ ◆ ÉTHIQUE ◆ SERVICE

- Une enseigne présente à Chamalières depuis 35 ans
- Une équipe professionnelle, dynamique et disponible
- Tous les services de l'immobilier :

TRANSACTION - GESTION LOCATIVE - LOCATION



Direction : Corinne AUMOINE
46, avenue de Royat
63400 Chamalières
Tél. 04 73 37 63 77
Fax 04 73 37 70 82



PRINTEMPS PARFUMS devient

Douglas

PARFUMERIE - INSTITUT DE BEAUTÉ

"Offre spéciale curistes"

Un choix de grandes marques

- des idées cadeaux : bijoux, foulards, accessoires
- un institut avec 6 cabines



**SOIN VISAGE
ET CORPS**

- MANUCURE
- EPILATION ORIENTALE

4, place Sully - 63400 CHAMALIÈRES
Tél. : 04 73 37 14 36



Garage **PATRICE CABARET**
CITROËN à CHAMALIÈRES



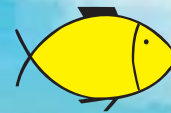
Labellisé GARAGE CONFIANCE
par **Auto Plus**

Mécanique - Carrosserie
Vente de voitures neuves & occasions

Venez découvrir le nouveau
CITROËN C4
Picasso



50, avenue des Thermes - Chamalières
04 73 37 71 57 - mail : citroengarage@aol.com



Roux poissonnier

2 adresses pour
mieux vous servir



Marché St-Pierre Place St-Pierre 04 73 37 47 18
Chamalières 2, rue Lufbéry 04 73 19 10 30



Notre métier, c'est d'offrir une plage propre à Lucas aussi bien que d'apporter notre expertise pour évaluer l'impact environnemental des 300 000 tonnes de déchets abandonnés en Antarctique.

Chaque jour, nous traitons les pollutions générées par les activités humaines et nous valorisons vos déchets afin de préserver l'environnement et votre cadre de vie.

Faire du déchet une ressource
Travailler à un monde plus propre



Agence de Clermont-Ferrand
216, avenue Jean Mermoz - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 98 33 33 - Fax : 04 73 98 33 30



**BERNARD
DUVERT**

- Chamalières - 33, av. de Royat
- Tél. 04 73 37 90 29
- Clermont - Centre Cial Clermont Nord
- Tél. 04 73 25 06 30
- Aubière - Centre Cial Plein Sud
- Tél. 04 73 26 33 66

